



MPHEC

Maritime Provinces
Higher Education

CESPM

Commission de
l'enseignement supérieur

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Les diplômés sont satisfaits à l'égard de leur premier grade : les programmes en arts répondent le mieux aux attentes des étudiants

29 septembre 2015

Fredericton (N.-B.) - Selon un sondage réalisé par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), la plupart des étudiants qui obtiennent un premier grade universitaire sont satisfaits des investissements en temps et en argent qu'ils y ont consentis. La Commission a rendu publique une infographie qui présente ce que pensent les étudiants deux ans après avoir obtenu leur premier grade.

« Deux ans après l'obtention d'un premier baccalauréat, les diplômés universitaires des Maritimes de 2012 ont répondu à des questions concernant leur satisfaction à l'égard du programme suivi et la valeur qu'ils accordent à l'investissement en temps et en argent qu'ils ont fait, a affirmé la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. Leurs réponses sont encourageantes et donnent vraiment de quoi à réfléchir. »

La grande majorité des diplômés ont déclaré être satisfaits des aspects de l'enseignement et de la qualité globale de l'éducation reçue lors de l'obtention de leur premier grade; 92 % étaient satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu et 95 % étaient satisfaits du nombre d'étudiants par classe. Un nombre semblable d'étudiants se sont dits satisfaits de la disponibilité des professeurs.

« Leur niveau de satisfaction est similaire à celui de la promotion de 2007, a expliqué M^{me} Duguay. Nous continuons donc de répondre aux besoins des étudiants en ce qui concerne l'offre d'une éducation de qualité. »

Les diplômés ayant terminé un programme en arts étaient plus susceptibles que ceux des autres disciplines à se dire « très satisfaits »; ils sont suivis par les diplômés des sciences physiques et de la vie. « Étant donné que les études sont censées être une expérience enrichissante du point de vue personnel, et vu les attentes élevées des élèves de 12^e année avant d'entreprendre leur parcours postsecondaire, je trouve fantastiques les réponses obtenues à ce sondage auprès de ceux qui ont achevé leur cheminement », a déclaré M^{me} Duguay.

Les réponses aux questions portant sur l'investissement financier ont suscité des réponses quelque peu différentes, toutefois. « Seulement 62 % des titulaires d'un premier grade estiment que l'investissement financier qu'ils ont fait en valait la peine, a précisé M^{me} Duguay. Plus ils avaient emprunté pour financer leurs études, moins ils avaient tendance à dire que le temps et l'argent investi "en valait vraiment la peine". Un peu plus de la moitié de ceux qui ont emprunté 30 000 \$ ou plus croyaient que leur investissement "en valait la peine", alors que seulement un cinquième de ceux-ci pensaient qu'il "en valait



MPHEC

Maritime Provinces
Higher Education

CESPM

Commission de
l'enseignement supérieur

vraiment la peine". Il s'agit certainement là d'un dossier qui devrait faire l'objet de discussions sur ce à quoi on demande aux jeunes gens de s'engager pour obtenir une éducation de qualité. »

La collecte de données a été effectuée par Advanis Inc. pour le compte de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Le sondage a été mené entre le 30 septembre et le 1^{er} décembre 2014. L'échantillon total pour les titulaires d'un premier grade est de 2 187; la marge d'erreur est de $\pm 2,1$ points de pourcentage, 19 fois sur 20. Toutes les statistiques présentées ont été produites à partir de données pondérées selon le sexe et l'université de diplomation des diplômés de 2012.

Une infographie comprenant les points saillants des résultats du sondage est affichée sur le site Web de la Commission : www.cespm.ca.

Établie en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

- 30 -

Renseignements pour les médias

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Téléphone : 506-453-2844

Adresse de courriel : cespm@cespm.ca

À L'INTENTION DES DIFFUSEURS DE NOUVELLES

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a rendu publiques aujourd'hui de nouvelles données sur la satisfaction des étudiants des Maritimes à l'égard de leur premier grade universitaire. Selon un sondage réalisé auprès des diplômés universitaires de 2012, 92 % étaient satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu et 95 % étaient satisfaits du nombre d'étudiants par classe. Une proportion similaire d'étudiants se sont dits satisfaits de la disponibilité des professeurs. Ces résultats sont comparables à ceux obtenus lors d'un sondage effectué auprès de la promotion de 2007.



MPHEC

Maritime Provinces
Higher Education

CESPM

Commission de
l'enseignement supérieur

Pour ce qui est de l'aspect financier, seulement 62 % des titulaires d'un premier grade estiment que l'investissement financier qu'ils ont fait en valait la peine. Plus les diplômés avaient emprunté pour financer leurs études, moins ils avaient tendance à dire que le temps et l'argent investis pour l'obtention de leur premier grade « en valaient vraiment la peine ».

Selon la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, les résultats du sondage devraient « faire l'objet de discussions sur ce à quoi on demande aux jeunes gens de s'engager pour obtenir une éducation de qualité ».

Une infographie comprenant les points saillants des résultats du sondage est affichée sur le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.cespm.ca.